



www.cps-skew.ch

Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages

Plantes exotiques envahissantes: une menace pour la nature, la santé et l'économie

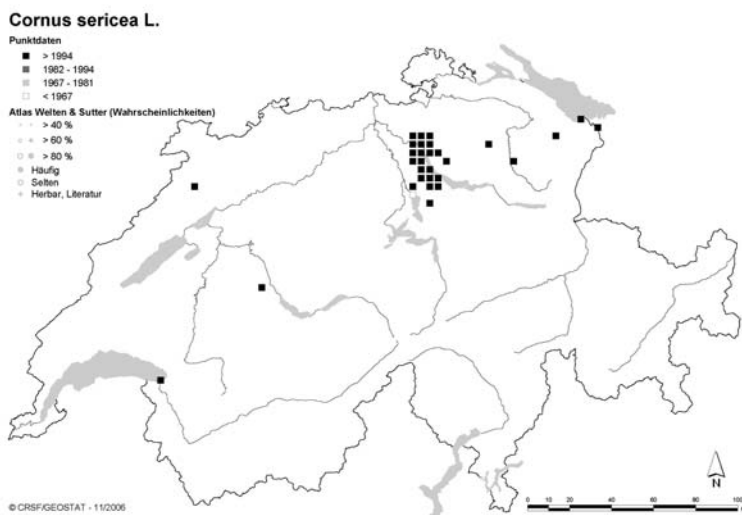
Espèce de la "Watch List"

Cornouiller soyeux

Cornus sericea L. (Famille: *Cornaceae*, Cornacées)

Synonymes: *Cornus stolonifera*, Cornouiller stolonifère

Le cornouiller soyeux a été introduit en Suisse comme plante ornementale, cet arbuste stolonifère étant tout particulièrement destiné à être utilisé comme plante couvrante. L'espèce est naturalisée par endroits et concurrence la flore indigène.



Caractéristiques

Le cornouiller soyeux atteint 4m de hauteur. Comme le cornouiller sanguin, il se distingue par ses rameaux rouge sang. Les feuilles sont opposées, ovales, entières, atteignant 14cm de longueur et parcourues par 5-7 paires de nervures (les feuilles du cornouiller sanguin et du cornouiller mâle atteignent au plus 8cm de longueur). Les fleurs sont blanches, les pétales mesurent 2 à 4mm, l'inflorescence à fleurs très nombreuses est de forme demi-sphérique. Les fruits globuleux blancs à gris clair sont des drupes (fruit charnu à noyau dur).

Confusions possibles

L'espèce est confondue en particulier avec les cornouillers indigènes *C. sanguinea* (cornouiller sanguin) et *C. mas* (cornouiller mâle). Le cornouiller soyeux se distingue clairement par ses stolons et la nervation de ses feuilles (plus de 4 paires, dans la plupart des cas 5 à 7).

Biologie et reproduction

Localement le cornouiller soyeux peut se propager rapidement grâce à ses nombreux stolons qui s'enracinent et forment de nouvelles pousses. Les fruits peuvent également être disséminés sur de grandes distances surtout par des animaux. Les semences ont besoin d'une période de vernalisation de un à trois mois pour être capables de germer.

Répartition

Le cornouiller soyeux est originaire de l'Amérique du Nord. Au Nord, il est indigène de Terre-Neuve à l'Alaska, vers le Sud, on le trouve jusqu'à Mexico. En Europe, l'espèce est occasionnellement subspontanée, elle est établie dans quelques pays de l'Ouest et du Nord. En Suisse, elle est naturalisée par endroits, avec un comportement en partie envahissant, particulièrement dans les zones périurbaines, en situation fraîche à humide, dans des formations buissonnantes, des haies et le long de lisières.

Milieus

Le cornouiller soyeux est inféodé à des milieux humides à marécageux, ainsi qu'à des températures plutôt basses. On le trouve dans des buissons, des haies, le long de lisières et dans des clairières.

Dangers

Les espèces ligneuses qui se propagent par des stolons et qui émettent de nombreuses repousses, sont difficiles à combattre. Des branches maladroitement éliminées (sur le compost du jardin, entassées en bordure de forêt, etc.) peuvent s'enraciner et former de nouvelles pousses.

Nature: par la multiplication végétative les cornouillers soyeux peuvent localement couvrir des grandes surfaces et concurrencer voir chasser la flore indigène.

Prévention et lutte

Pour prévenir les risques il est conseillé de ne plus commercialiser cette espèce et de ne plus la planter à des fins ornementales. Si l'on possède déjà cette espèce dans son jardin, il faut empêcher toute dissémination.

Lutte: la lutte par arrachage est difficile, car les stolons souterrains produisent des rejets. Les nouvelles pousses doivent être continuellement arrachées jusqu'à épuisement de la plante. Ne pas composter le matériel sur votre compost du jardin. Seul un compostage professionnel avec phase d'hygiénisation peut être conseillé, sinon reste l'incinération. L'utilisation d'un herbicide sur les troncs après la coupe est possible, mais seulement avec l'aide et l'autorisation de spécialistes.

Où annoncer, où se renseigner ?

Il est important d'annoncer les peuplements repérés dans des espaces naturels au service cantonal de protection de la nature ou s'il y a lieu au service forestier. La CPS (sibylla.rometsch@acw.admin.ch) réceptionne également vos annonces et les transmet aux personnes ou services compétents. Les services cités sont à votre disposition pour répondre à toute question.

Nous vous recommandons de remplir également le bordereau de saisie que vous trouvez sur la page internet de la CPS: www.cps-skew.ch/francais/bordereau_plantes_envahissantes.htm. Il sert à recenser les néophytes envahissantes au niveau suisse et permet ainsi des interventions coordonnées.

En cas de difficultés de détermination, on peut consulter l'ouvrage suivant : Flora Helvetica avec clé de détermination (de LAUBER & WAGNER; éditions Haupt, Berne). En cas de doute, des exemplaires séchés (rameau avec fleurs et/ou fruits) peuvent être envoyés au service cantonal de protection de la nature ou à la CPS (secrétariat CPS, S. Rometsch, Domaine de Changins, Case postale 1012, 1260 Nyon 1)

Informations diverses et littérature spécialisée

Wittenberg R., 2005, *An inventory of alien species and their threat to biodiversity and economy in Switzerland*, Cabi Bioscience Switzerland Center, report to the Swiss agency of Environment, pp 343-344